



2 Rue Frémin
93340 BONDY
FRANCE
Ph +33 1 48 49 81 84
Fax +33 1 48 47 80 11
@ cd93.basketball@wanadoo.fr
Site Internet : basket93.fr

PV Bureau Directeur

Numéro 03 / 2017

Membres Présents :

Mmes Astrid ASSET / Claude DELPEYROUX
Brigitte RETOUT/ Joëlle MICHALLET
MM Patrick FAUCON / Alain LISTOIR/ Guy
GUERIN / Jean-Georges TUTTLE / Alain
ROBINET

Membres Absents :

Laurent ASSET / Jean – Philippe PARRAIN

Membres Invités :

Jeudi 17 novembre 2016

Bondy

1°) INFORMATIONS DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL

Le Président Alain LISTOIR ouvre la séance et demande aux membres du Bureau d'être solidaires les uns avec les autres et chacun doit s'écouter parler.

Il rappelle également que tant que le PV n'est pas sorti officiellement, aucune information ne doit être communiquée.

Le Président précise que chaque courrier provenant de Club relatif à une réclamation ou à une demande particulière qui arrive au Comité, doit impérativement être remis au Président(e) de la Commission concernée.

A charge au Président(e) de cette Commission d'établir le courrier de réponse et de le retourner au Secrétariat qui se chargera de le faire valider par le Président et ou la Secrétaire Générale ou le Trésorier si cela concerne la trésorerie, avant envoi au Club concerné.

Afin que les PV du Bureau Directeur soient bien corrigés, à l'avenir ils doivent être adressés aux membres du Bureau Directeur avant la diffusion définitive.

Le Président du Comité départemental annonce les futures dates de réunion à noter sur votre agenda :

- Bureau Directeur à 19h
 - o Vendredi 16 décembre 2016
 - o Vendredi 20 janvier 2017
 - o Vendredi 3 mars 2017
 - o Vendredi 28 avril 2017
 - o Vendredi 26 mai 2017

- Comité Directeur à 19h00
 - o Vendredi 24 mars 2017
 - o Vendredi 19 mai 2017

1.1 Séminaire de la Ligue Ile de France

Samedi 19 mars aura lieu le séminaire de la Ligue Ile de France, plusieurs ateliers sont proposés :

- Le basket pour tous ou comment introduire les notions de citoyenneté, de santé, de lutte contre les discriminations de toutes sortes, ... ;
- Le basket entreprise ou comment développer notre réseau pour le développement de notre Ligue : Jean-Philippe PARRAIN
- L'emploi ou quelles sont les clés de la création et du suivi de ceux-ci : Astrid ASSET
- L'équipe technique des officiels ou comment développer les officiels sur notre territoire : Louis BAPTISTE
- Les dirigeants ou comment les informer et les former le mieux possible tout au long des quatre années : Alain LISTOIR
- Le Basket Féminin en Ile de France ou comment développer une structure de haut niveau sur notre territoire : Laurent ASSET
- Le développement territorial ou comment développer des nouveaux Clubs dans des endroits où il n'y a pas de basket et comment aider nos structures départementales à faire évoluer les Clubs existants.

1.2 Tenue vestimentaire des joueurs

Suite à la demande faite auprès du Président Alain LISTOIR concernant le port du voile ou la tenue vestimentaire des joueurs, le Comité a reçu une réponse du Secrétaire Général de la FFBB.

Mettre le document dans le prochain Hebdo afin que tous les Clubs et tous les arbitres soient informés. (Action, Jean-Philippe PARRAIN).

1.3 Présidence de la Commission de Qualification

Concernant la Présidence de la Commission de qualification une question avait été posée concernant son remplacement, Alain LISTOIR ne souhaitant pas pourvoir au remplacement, nous avons demandé à la FFBB la possibilité de continuer sans Présidence.

La FFBB nous a précisé que ce poste n'est pas obligatoire, puisque c'est le Comité départemental qui valide les licences.

1.4 Situation au niveau de la CDO

6 arbitres vont être convoqués, afin de leur rappeler les règles

En ce qui concerne les deux adresses sur le site FFBB cette 2ème adresse va être supprimée sur FBI.

1.5 Licence Hors Association

Alain LISTOIR nous indique que si le salarié est licencié Hors Association, celui-ci a un droit de vote, en revanche s'il a une licence Club, c'est le Club qui vote pour lui.

1.6 Soirée des Vœux CD 93

Le Président nous indique que la Soirée des Vœux du CD93 aura lieu le mercredi 11 janvier 2017 à Livry Gargan dans la petite salle de l'Espace Jules Verne.

1.7 Assemblée Générale CD 93

L'Assemblée Générale du Comité aura lieu le samedi 10 juin 2017, la demande est faite auprès du Maire de Livry Gargan, mais cette fois ci pour la grande salle de l'Espace Jules Verne.

1.8 Point sur le Gymnase Lurca

Une visite a été faite du gymnase Jean Lurçat. Nous pouvons l'utiliser depuis le 7 novembre 2016. Esmarc FEVRY et Laurent ASSET sont responsables du site lorsque le Comité occupe le gymnase.

Un jeu de clefs sera disponible auprès du Secrétariat.

L'entrée se fera rue Alibert, côté collège, en respectant la procédure d'accès (sécurité intrusion).

2°) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR n°01 du 16 septembre

Pas de remarque

Validé à l'unanimité des membres présents.

3°) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR n°02 du 21 octobre

Avant de parler de validation, il est évoqué plusieurs sujets concernant ceux-ci :

- modification non prise en compte dans une diffusion intermédiaire ;
- diffusion à des personnes non membres du Bureau Directeur ;
- rediffusion trop tardive pour être analysée

Brigitte RETOUT, Jean-Georges TUTTLE, Guy GUERIN et Jean-Philippe PARRAIN font partie des intervenants.

Pour permettre une meilleure rédaction de Pv, un enregistrement de la réunion est souhaité.

Jean-Philippe PARRAIN nous indique également être toujours dans l'attente à ce jour des PV des Commissions Féminine et Technique.

4°) VALIDATION DU PROCES-VERBAL COMMISSION SPORTIVE N°3 du 18 octobre

Pas de remarque

Validé à l'unanimité des membres présents

.6°) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA CDO N°3 du 29 septembre

Dans ce PV, la CDO demande au Comité de prendre en charge la chemise comme par le passé mais également le pantalon pour les arbitres ayant réussi leur examen d départemental, étant donné que le code de jeu est téléchargeable sur le site de la FFBB.

Le Bureau Directeur demande le montant de cet achat supplémentaire, des devis vont être faits (action JP PARRAIN). Une réponse sera donnée après étude des devis.

Jean-Philippe PARRAIN nous fait remarquer également que les Clubs ne sont pas très réactifs concernant la validation de leur Ecole d'arbitrage Club.

.7°) Accueil des nouveaux clubs

Guy GUERIN demande aux membres du Bureau Directeur de revoir leur décision étant donné que la dernière fois, ils ne disposaient pas de tous les éléments nécessaire.

Astrid ASSET répond que comme la décision prise ne convient pas, on redemande aux membres du Bureau Directeur de revoter.

Guy GUERIN précise que, comme le permet l'Article 17.2 de notre Règlement Intérieur, le Président Alain LISTOIR a souhaité une nouvelle présentation de l'accueil de nouveaux Clubs

Astrid ASSET est surprise de cet acharnement pour un Club « c'est bien la 1^{ère} fois qu'une équipe mobilise autant ».

Guy GUERIN propose d'intégrer cette équipe en modifiant le calendrier existant et de passer la poule B de 10 à 12 équipes comme le règlement le prévoit, la poule A reste inchangée.

Astrid ASSET demande à partir de quelle date ce calendrier va démarrer ?

Guy GUERIN indique que c'est à partir des matches Retour car il faut revoir le calendrier de façon à bouleverser le moins de chose possible. (2 journées de Coupe sont remplacées par 2 journées de Championnat)

Guy GUERIN demande que nous procédions au vote

- contre 1 voix
- pour 7 voix
- abstention 1 voix

.8°) Caisse de péréquation

Laurent ASSET demande si tout le monde est toujours d'accord ?

Bien sûr nous attendons la présentation.

Estimation des appels de fond sur 3 catégories de septembre à juin.

- 93 PRM : 14 équipes 26 matches soit 1100 euros par Club
 - De janvier à juin 14 matches soit 600 euros par Club
- 93 PRF 12 équipes, 22 matches soit 1000 euros par clubs
 - De janvier à juin 13 matches soit 600 euros par Club
- 93 DM2 2 poules de 10, Championnat régulier 18 matches soit 800 euros par Club
 - De janvier à juin, 9 matches soit 400 euros par Club

Il va falloir déterminer un appel de fond pour chaque Club suivant sa participation à 1, 2 ou 3 championnat.

1^{ère} étape récupérer les RIB de chaque Club et de chaque arbitre.

2^{ème} étape ouverture d'un compte bancaire spéciale « Caisse de Péréquation »

3^{ème} étape faire un appel de fond relatif à chaque Club. Le montant de cet appel de fond de l'ensemble des Clubs du CD 93 est estimé à 22 000 euros.

Laurent ASSET propose qu'un appel de fond soit demandé pour le 1^{er} décembre 2016 à chacun des Clubs concernés.

Jean-Georges TUUTLE demande à ce qu'un courrier parte vers les Clubs pour les prévenir.

Laurent ASSET indique que cela est prévu et qu'il est disponible pour travailler l'élaboration de ce courrier avec le Secrétariat.

Guy GUERIN est surpris de la seule présentation des « Produits » ; partie la plus simple, qu'en est-il du tableau de calcul des indemnités arbitres et il rappelle que ce qui est appelé « prime d'assiduité » est une réduction de 5 € de l'indemnité proposée par la FFBB (drôle de prime).

9°) QUESTIONS DIVERSES

A ce propos Alain LISTOIR demande à ce que les questions diverses soit posées avant la réunion du Bureau Directeur, de façon à apporter les réponses à celles-ci.

9.1 Dotation des Officiels lors des Coupes et Super Coupes 93

Astrid ASSET demande si nous pouvons commander les t-shirts supplémentaires pour les Coupes et Super Coupes car une demande avait été faite la saison dernière par les arbitres et OTM.

Guy GUERIN indique qu'il n'y voit pas d'inconvénient.

9.2 Stage de début de saison arbitre départemental

Alain LISTOIR nous indique qu'il se rendra sur la dernière session de rattrapage des arbitres départementaux pour leur rappeler les bonnes règles d'un arbitre à savoir :

- le comportement
- la tenue vestimentaire,
- l'absentéisme.

La séance est levée à 22h30

**Mme Astrid ASSET
Secrétaire Général CD93**

**M. Alain LISTOIR
Président CD93**